



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/36
8 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

PROPOSITION DE PROJET: JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Fumigène

- Elimination du bromure de méthyle dans le secteur de l'horticulture: Espagne, ONUDI
tomates, concombres, poivrons et autres (deuxième tranche)

**FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE**

TITRE DU PROJET

AGENCE BILATÉRALE/D'EXÉCUTION

a) Elimination du bromure de méthyle dans le secteur de l'horticulture: tomates, concombres, poivrons et autres	Espagne, ONUDI
---	----------------

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION

Comité national sur les changements climatiques

DERNIÈRES DONNÉES DE CONSOMMATION DE SAO SIGNALÉES POUR LE PROJET

A: DONNÉES VISÉES À L'ARTICLE-7 (TONNES PAO, 2007, A SEPTEMBRE 2008)

Annexe E	67,6		
----------	------	--	--

B: DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2007, A SEPTEMBRE 2008)

SAO	Sous-secteur/ quantité	Sous-secteur /quantité	Sous-secteur /quantité	Sous-secteur /quantité
Bromure de méthyle	67,6			

Reste de la consommation de CFC admissible pour financement (Tonnes PAO)

S.O.

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNÉE EN COURS: Financement total (Espagne) 500 000 \$US: élimination finale de 96 tonnes PAO.

DONNÉES DU PROJET		2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
BM (Tonnes PAO)	Plafond du Protocole de Montréal							
	Plafond de consommation annuel convenu	96	96	75	55	30	0	
	Elimination annuelle des projets en cours							
	Elimination annuelle nouvelle	0	0	21	20	25	30	96
	Elimination annuelle non financée							
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER								
Coût initial du projet (\$US):		1 415 697						
Coût final du projet (\$US):		1 243 000						
Financement pour l'agence principale d'exécution (ONUUDI)		743 000	0	0	0	0	0	743 000
Financement pour l'Espagne		0	0	500 000	0	0	0	500 000
Financement total du projet		743 000	0	500 000	0	0	0	1 243 000
Coût final d'appui (\$US)								
Coût d'appui pour l'agence principale (ONUUDI)		55 725	0	0	0	0	0	55 725
Coût d'appui pour l'Espagne		0	0	65 000	0	0	0	65 000
Coût total d'appui		55 725	0	65 000	0	0	0	120 725
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		798 725	0	565 000	0	0	0	1 363 725
Rapport coût-efficacité du projet (\$US/kg)		12,95						

MONTANT DE FINANCEMENT DEMANDÉ: Approbation du financement de la deuxième tranche (2008) comme indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

Approbation générale

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le Gouvernement d'Espagne et l'ONUDI ont présenté, pour le compte du Gouvernement de la Jamahiriya libyenne, un rapport périodique sur l'application de la première tranche du projet d'élimination du bromure de méthyle (BM), utilisé comme fumigène dans l'horticulture (tomates, concombres, poivrons et autres), ainsi qu'une demande de financement de la deuxième tranche du projet, pour examen à la 56^{ème} Réunion du Comité exécutif. Le montant de financement demandé s'élève à 500 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de l'ordre de 65 000 \$US pour le Gouvernement d'Espagne.

Contexte

2. Lors de sa 47^{ème} Réunion, le Comité exécutif avait examiné la proposition de projet d'élimination de 96,0 tonnes PAO de BM utilisé comme fumigène dans l'horticulture avant la fin de l'année 2009, soit la consommation totale des utilisations réglementées de BM en Libye ; projet d'élimination à mener conjointement par le Gouvernement d'Espagne (au titre de contribution bilatérale au Fonds) et l'ONUDI. Le Comité exécutif avait, lors de cette Réunion, donné son accord de principe au projet au coût total de 1 243 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence d'exécution de l'ordre de 65 000 \$US pour le Gouvernement d'Espagne et 55 725 \$US pour l'ONUDI, étant entendu que le Fonds n'apporterait aucun autre financement supplémentaire pour l'élimination des utilisations réglementées de M dans le pays. Le Comité exécutif a également approuvé le montant de 743 000 \$US plus des coûts d'appui de 55 725 \$US pour l'ONUDI, pour l'exécution de la première tranche du projet.

3. La consommation de référence en BM de la Libye est de 94,1 tonnes PAO.

Rapport périodique

4. L'exécution du projet a commencé en 2005, avec la mise sur pied d'une équipe nationale et l'introduction de technologies de substitution sur des sites pilotes (exploitations de petite taille) dans trois régions de production en Libye. Des équipements et des intrants agricoles ont été distribués et des techniques de lutte intégrée contre les parasites introduites afin de garantir la viabilité de la production sur la base de la technologie de substitution choisie.

5. Quelques 165 techniciens et formateurs ont bénéficié de programmes de formation, soit près de 55 % de l'effectif total des formateurs à former. Le processus d'enregistrement pour les fumigènes de substitution (soit le 1,3-D et la chloropicrine) est en cours, et d'autres substances chimiques (métam-sodium et Mocap) existent déjà sur le marché. Au mois d'août 2008, sur le financement total de 743 000 \$US approuvé, 612 976 \$US ont été décaissés ou engagés en faveur de l'ONUDI.

Plan d'action

6. En réalisant la deuxième tranche du projet, le Gouvernement de la Jamahiriya libyenne réussira à éliminer définitivement les utilisations réglementées de BM avant la fin de l'année 2009. Cet objectif sera atteint par l'introduction à grande échelle des technologies de substitution, y compris l'installation d'une serre pour produire des semis greffés, ainsi que des systèmes de lutte phytosanitaire et des programmes de formation de techniciens et d'agriculteurs.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

7. La consommation de BM au titre de l'année 2007, communiquée par le Gouvernement de la Jamahiriya libyenne au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal, en l'occurrence 67,6 tonnes PAO, est de 7,4 tonnes PAO inférieure du plafond maximum autorisé pour l'année concernée, conformément à l'accord entre le Gouvernement libyen et le Comité exécutif. Par une correspondance de l'Unité ozone de Libye, le Gouvernement de ce pays a confirmé que le niveau de consommation de BM, en 2008, sera conforme au plafond maximum de 55 tonnes PAO arrêté dans l'accord.

8. Le Secrétariat et l'ONUDI, en sa qualité d'agence principale d'exécution, ont examiné la question de la viabilité à long terme des différentes technologies de substitution proposées, les programmes de formation fournis et la disponibilité de substances chimiques de substitution dans le pays. Toutes ces questions ont été traitées avec satisfaction.

9. Le Secrétariat a demandé clarification à l'ONUDI sur la nécessité de renforcer les règles d'élimination du BM afin de maintenir une consommation nulle des utilisations réglementées de BM, à partir de 2010, une fois le projet achevé. L'ONUDI a fait savoir que la révision éventuelle de la législation sera abordée avec l'Unité Ozone et le consultant national chargé de la mise en œuvre et la surveillance du projet. Si cette révision s'imposait, l'expertise requise serait recrutée.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la deuxième tranche du projet d'élimination du bromure de méthyle utilisé comme fumigène dans le secteur de l'horticulture (tomates, concombres, poivrons et autres) en Libye, comme indiqué au tableau ci-après, sous réserve que le décaissement des fonds soit précédé de la transmission, au Secrétariat du Fonds, d'une communication officielle du Gouvernement de la Jamahiriya libyenne déclarant que le niveau de consommation 2008 du bromure de méthyle était bien inférieur aux 55 tonnes PAO représentant le plafond maximum autorisé par l'accord passé entre le Gouvernement libyen et le Comité exécutif.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Elimination du bromure de méthyle utilisé comme fumigène dans le secteur de l'horticulture (tomates, concombres, poivrons et autres) (deuxième tranche).	500 000	65 000	Espagne

- - -